

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1902)**

Heft 16

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef. M. P. HOFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

SOMMAIRE : *L'adduction des Eaux du Pays-d'Enhaut de Sonzier sur Montreux à Lausanne* (suite et fin), par M. F. Rochat-Mercier, ingénieur, Lausanne. — *La protection des bâtiments contre les effets de la foudre*, par M. H. Dufour, professeur de physique expérimentale à l'Université de Lausanne. — *Hôtel des Postes et des Télégraphes, à Lausanne. Construction en béton armé.* — **Divers** : Projet d'utilisation de la force motrice du Rhin pour Mulhouse. — Tunnel du Simplon. Extrait du XV^{me} rapport trimestriel sur l'état des travaux au 30 juin 1902. Etat des travaux au mois de juillet 1902. — Congrès de la « Houille blanche ». — XXVII^{me} Assemblée générale de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, à Lausanne. — Erratum.

L'adduction des Eaux du Pays - d'Enhaut de Sonzier sur Montreux à Lausanne.

(Suite et fin)¹.

Les passerelles (longueur totale 245 mètres).

1^o *Les passerelles normales* dont les travées simples ou multiples n'excèdent pas 10 m. de portée sont constituées par deux fers double T profil normal n° 26 appuyés sur piles ou culées maçonnées.

Les tuyaux qui reposent sur ces sommiers par l'intermédiaire de tasseaux en bois de chêne imprégné sont mis à l'abri des variations de température par une couche de paille tressée enroulée à double tour.

Cette paille est protégée par une enveloppe demi-circulaire en tôle dont la partie inférieure est fixée à une longrine en bois de chêne, qui se trouve logée entre les ailes extérieures de chacune des deux poutres ; entre les tasseaux, le dessus de ces poutres est recouvert par un platelage de 3 cm. d'épaisseur. Elles sont, en outre, entretoisées par des tirants boulonnés et portent de deux en deux mètres, à leurs ailes inférieures, une cornière transversale qui est destinée à recevoir un plancher volant dans les cas d'inspections ou de réparations.

Le prix de revient par mètre courant de passerelle non compris les maçonneries s'est élevé à :

a) avec la conduite (fourniture des fontes et pose y

¹ Voir N° du 5 août 1902, page 194.

compris) Fr. 134
b) sans la conduite. » 90

2^o *Les passerelles de grande portée* sur la Baie de Clarens, la Veveysse et la Paudèze sont à poutres droites et ont été construites, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, en béton de ciment armé système de Vallière.

La conduite repose sur la semelle des poutres par l'intermédiaire de tasseaux en béton et se trouve emprisonnée dans un canal de section carrée de 1^m,10 de côté, dont les deux parois verticales forment corps avec la poutre, tandis que la couverture est composée de dalles mobiles permettant de visiter l'intérieur.

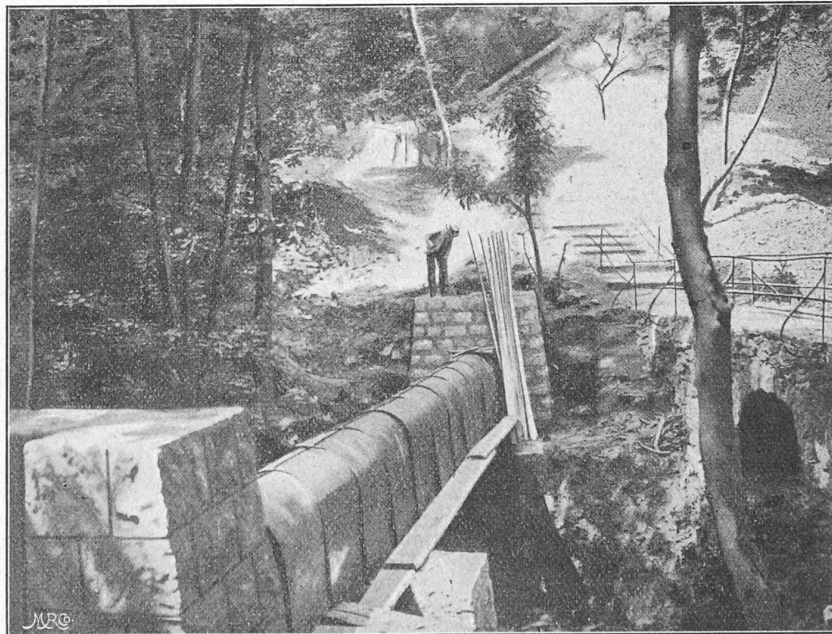
Cette disposition a pour but de mettre la conduite à l'abri des changements de température et de faciliter la circulation aux surveillants.

La passerelle sur la Baie de Clarens est à quatre travées continues, d'une ouverture totale de 40^m,80, avec des portées de 9, 9,25, 16 et 7,05 mètres.

Le coût de la construction complète, non compris la conduite, s'est élevé à 8049 francs, dont pour la passerelle proprement dite avec les trois piles

(hauteur moyenne 2^m,70) Fr. 5,280
et pour les deux culées ainsi que pour la fondation des trois piles (profondeur moyenne 4^m,20) » 2,769

La passerelle sur la Veveysse est à trois travées continues, d'une ouverture totale de 32^m,10 avec des portées de 7,50, 21,50 et 4,30 mètres.



Passerelle sur La Vuachère (Lausanne) avec les tôles de protection.